

**RENCONTRE PUBLIQUE | VERBATIM**

## L'OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC, L'ENVIRONNEMENT TECHNIQUE ET LA SÉCURITÉ EN 2016

Rencontre professionnelle organisée par la FAI-AR et le Festival d'Aurillac, préparée par Frédéric Rémy, conseiller artistique du Festival d'Aurillac et Jean-Sébastien Steil, directeur de la FAI-AR.

**Modération :** Jean-Sébastien Steil

 Aurillac | 19 août 2016



© Maxppp - Christian Stavel



**« L'objectif initial de cette rencontre est de faire le point sur l'évolution des pratiques dans le domaine technique et en matière de sécurité. [...] les événements de cet été, l'horrible attentat de Nice le 14 juillet, reconfigurent notre rencontre ».**

**Jean-Sébastien Steil :** Merci de votre présence matinale. Le fossé qui nous sépare n'a rien à voir avec les dispositions de sécurité et la réglementation. Il ne s'agit pas de douves. C'est une disposition pratique.

L'objectif initial de cette rencontre est de faire le point sur l'évolution des pratiques dans le domaine technique et en matière de sécurité. Évolution des pratiques et réflexions qui s'inscrivent dans la continuité de la rencontre de la MNACEP\* de l'été 2014, ici à Aurillac, qui s'intitulait « Ordre et désordre dans l'espace public. Jusqu'où peut-on aller trop loin ? ». Il y était question de la dialectique entre les enjeux de sécurité et d'ordre public et les conditions d'une libre expression artistique dans l'espace public. Cet atelier a donné lieu à la formulation de préconisations qu'on évoquera tout à l'heure, et dont on verra si, entre 2014 et 2016 et dans le contexte actuel, ces préconisations sont toujours d'actualité.

Un autre atelier de la MNACEP a évoqué les questions techniques : l'atelier sur la formation qui a eu lieu à Cergy-Pontoise le 10 avril 2015, où il fut pointé le déficit

de formation dans le domaine technique, concernant les spécificités d'appréhension de la question technique appliquée à l'espace public.

Il n'y a pas, il n'y avait pas de formation spécifique à la technique d'un espace public. Ce à quoi la FAI-AR, que j'ai l'honneur de diriger, formation artistique concernée par la question technique à partir du prisme des artistes, a décidé de répondre en créant un stage qui ouvrira au mois de novembre, et dont on a confié la conception à Jérôme Plaza ici présent. Ce stage s'intitule « La production technique en espace public » et reprend une méthodologie mise en place et définie il y a 10 ans par José Rubio, ici présent, dans le *Guide des bons usages : organiser un événement en espace public*. Ce guide édité par Hors-les-Murs faisait suite au travail de concertation lié au Temps des arts de la rue et correspondait aux conclusions du groupe de travail intitulé « L'occupation de l'espace public, l'environnement technique et la sécurité », titre de notre rencontre aujourd'hui. Voilà pour le contexte global.

Évidemment, les événements de cet été, l'horrible attentat de Nice le 14 juillet, reconfigurent un peu notre rencontre. On est évidemment sous le coup, sous le choc émotionnel de cet événement affreux et l'on mesure les conséquences directes de cet événement sur nos pratiques professionnelles. Conséquences

\* La MNACEP – Mission Nationale pour l'Art et la Culture dans l'Espace Public – a vu la remise d'un rapport à la Ministre de la Culture en 2016. La mission a été initiée en 2014 et a donné lieu à une assez large concertation de la profession entre 2014 et 2015 au travers d'ateliers.



qu'on peut lister très rapidement, à commencer par des annulations :

- annulation d'un spectacle à Châlon dans la rue, le spectacle déambulatoire des Batteurs de Pavé
- de 3 représentations au Festival La Farce à Strasbourg
- de 2 spectacles à Mulhouse
- de feux d'artifices en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- du ballet de la Patrouille de France le 13 août à Marseille
- du cinéma de Plein Air à la Villette
- de l'Aïoli à la Belle-de-Mai à Marseille
- annulation annoncée de la Grande Braderie de Lille
- de la rencontre La Madone des motards dans le Morbihan, grande réunion de motards les 14 et 15 août 2016.

« Ces attentats constituent une atteinte profonde au pacte social collectif, puisqu'un des ressorts de l'espace démocratique repose sur la confiance que l'on place a priori en autrui. Ces attentats risquent de substituer à cette confiance a priori, la méfiance et le soupçon ».

Et puis un peu partout, on l'évoquera en particulier à propos d'Aurillac, un renforcement des dispositifs de sécurité. Et de manière générale, un état de choc, une fébrilité et une grande inquiétude. Fébrilité y compris du public où l'on voit que quelques pétards à Antibes Juan-les-Pins, donnent lieu à une bousculade, à un affolement du public et une quarantaine de blessés.

On le comprend, ce contexte vient reconfigurer le cadre

de discussion de notre rencontre ce matin. Au-delà, je crois, des conséquences directes, ce qui est en jeu ce matin est la question politique, de société, l'enjeu pour notre démocratie. Ces attentats constituent une atteinte profonde au pacte social collectif, puisqu'un des ressorts de l'espace démocratique repose sur la confiance que l'on place a priori en autrui. Ces attentats risquent de substituer à cette confiance a priori, la méfiance et le soupçon. Pour ne pas tomber tout à fait dans la méfiance et le soupçon, je crois qu'il est important d'échanger, de discuter, de prendre un petit peu de hauteur.

Pour en débattre, je vous présente le plateau particulièrement riche aujourd'hui :

- **José Rubio** directeur technique de l'établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, coordinateur du groupe de travail du Temps des arts de la rue et rédacteur avec Gentiane Guillot du *Guide des bons usages : organiser un événement technique dans un espace public*. José connaît particulièrement bien le Festival d'Aurillac pour en avoir été le Directeur technique de 1991 à 1997.
- La Compagnie Carabosse est représentée ce matin par **Nadine Guinefoleau** et **Christophe Prenveille**, collectif d'artistes, concepteurs et scénographes de plus de 15 ans d'expérience, spécialiste de grandes installations de feu, mais aussi de spectacles. Vous présentez *Hôtel particulier* ici à Aurillac dans la programmation du In, et vous nous parlerez des dispositifs de sécurité que vous avez pu observer ici et ailleurs, puisque vous avez une très forte expérience à l'international : le mois de septembre vous verra à la Tate à Londres, vous jouerez cette année aux Etats-Unis et en Nouvelle Zélande. Vous évoquerez l'évolution des dispositifs de sécurité mais également porterez un regard comparatif de vos tournées.
- **Caroline Loire**, directrice artistique du collectif Art'R, co-directrice artistique du festival Onze bouge à Paris,

festival pluridisciplinaire de musique, danse, théâtre, et d'arts de la rue, porteur d'un engagement pour la création et la gratuité pour tous les spectacles. Ce festival a 20 ans d'âge et se déroule au début du mois de juin. Caroline, vous nous raconterez l'évolution de la situation à Paris, avant et après les attentats, ou ce que vous évoquiez à Châlon concernant la transformation du cadre d'échanges avec la Préfecture de Police à la suite des attentats.

- **Jérôme Plaza**, directeur technique du Festival Châlon dans la rue, futur directeur technique de la Friche Belle-de-Mai à Marseille, ancien régisseur de site du Festival d'Aurillac. Jérôme est par ailleurs formateur à la FAI-AR et concepteur du stage que l'on évoquait tout à l'heure. Il a été directeur technique de Marseille-Provence 2013 Capitale européenne de la culture. Il a donc un regard expert sur les questions de sécurité et de grands rassemblements publics.
- Je salue et remercie **M. le Préfet Hubert Weigel**, Préfet en charge de la sécurité des grands rassemblements en France : la COP21, le pèlerinage de Lourdes récemment.
- **Jean-Raymond Jacob**, directeur du Moulin Fondu, Centre national des arts de la Rue et de l'espace public-CNAREP de Noisy, récemment installé à Garge-les-Gonesses et directeur de la Compagnie Oposito.
- **Lucile Rimbart**, présidente de la Fédération Nationale des Arts de la Rue et directrice artistique de la compagnie lu<sup>2</sup>.

Pour ne pas être complètement aspiré par l'actualité, je vous propose un petit flash back. Il s'agit de nous pencher sur le contexte et sur les circonstances qui ont conduit, José Rubio, au travail de formalisation de la réflexion que reprend le *Guide des bons usages*. Quel était le contexte en 2005-2006 et quels étaient alors les enjeux en matière de sécurité et de réglementation technique ?

**José Rubio** : Peut-être pour commencer, dire que – cela

rappellera la façon dont on a appréhendé la rédaction de ce guide, ou en tout cas la manière dont j'y ai répondu – à l'origine, pour le Temps des arts de la rue, il y avait 8 groupes de travail et un neuvième qui est venu un petit peu après coup. Je me souviens d'un soir où j'ai été appelé par quelqu'un que tout le monde connaît ici du Ministère de la Culture, c'était Marie Moreau-Descoing qui m'appelle et me dit : « On a proposé que tu animes un groupe de travail dans le cadre du Temps des arts de la rue autour des questions de sécurité. » J'ai tout de suite répondu que pour moi les questions de sécurité étaient évidemment une préoccupation très importante, que ce n'était pas l'essentiel de mon travail et que ce n'est pas comme cela que voulais aborder cette question. Je voulais d'abord parler des objectifs, pourquoi on est dans l'espace public, quels sont nos objectifs quand est sur l'espace public, pourquoi on a milité, pourquoi les gens se sont battus. Pourquoi des gens comme Jean-Raymond Jacob, comme Pierre Berthelot de Générisk Vapeur, comme Michel Crespin, se sont exprimés et ont souhaité réinvestir l'espace public.

Rappelons que l'espace public a toujours été investi, il a toujours été utilisé pour des manifestations de tous ordres, religieuses, festives, etc. C'est en fait un objectif d'abord social, culturel, rituel. Il fallait, avant de parler des questions de sécurité, dire pourquoi on était là. Parce que, évidemment, commencer par dire quel est l'objectif, cela permet aussi de donner des réponses : réévaluer à chaque fois en fonction de l'objectif, comment on répond à ces questions-là.

Autant tu as rappelé le contexte actuel, autant il y a des questions de sécurité qui sont relatives à des questions de public, à des questions d'acteurs, de techniciens, de temps de travail... C'est très large, la question de la sécurité. Et tout cela ne peut être balayé et ne peut être abordé que si l'on sait quel est le contexte et quelles



sont les fins qu'on a derrière la tête quand on aborde ces questions. La question de la liberté, qui a été un des moteurs essentiels du réinvestissement de l'espace public, était pour moi très importante. Très important de réexaminer cela, de dire à quel point il était important de préserver cette liberté. Dans tous les sens, car le mot liberté peut être interprété de plein de manières. Et je pensais qu'il était important de dire quel était notre champ de travail.

**« L'espace public a toujours été investi, il a toujours été utilisé pour des manifestations de tous ordres, religieuses, festives, etc. C'est en fait un objectif d'abord social, culturel, rituel. Il fallait, avant de parler des questions de sécurité, dire pourquoi on était là ».**

Quel était le contexte quand je suis arrivé à m'intéresser à ces questions de sécurité et d'organisation ? Pour moi il y avait une très grande volonté de faire les choses, mais il n'y avait pas forcément de méthode. J'ai commencé à travailler dans l'espace public en 1983 à Villeurbanne. Sur la quinzaine d'années de recul que j'avais au moment de l'écriture du guide, avec Gentiane Guillot de HorsLesMurs qui a apporté une contribution très importante à cette écriture, je considérais qu'on avait fait un grand pas en l'espace de quinze-vingt ans. La prise de conscience des artistes s'était faite au fil du temps. On sait tous qu'il y a eu, et c'est encore le cas, une

façon très artisanale de travailler des compagnies dans l'espace public. Je me suis rendu compte en arrivant dans ce métier que les réflexes que j'avais acquis dans ma formation n'étaient pas forcément appliqués. Parce que je me sentais en affinité avec cette famille du théâtre de rue, je me suis senti obligé d'appliquer un certain nombre de règles issues de mon cursus. Je pense que généralement, il y a eu une progression. Dès les années 90, il y a eu une progression de la prise de conscience de ce que c'était que la sécurité, aussi bien sur des questions de temps de travail que sur des questions de normes techniques toutes simples. Il était important de dire que ce n'était pas si compliqué sur l'espace public de respecter un certain nombre de règles qui ne sont pas si importantes que cela. En effet, le corpus réglementaire – et Monsieur le Préfet vous abondera ou pas dans ce sens-là – n'est pas si contraignant que ça par rapport à la réglementation dans les ERP qui est, en terme de volume, beaucoup plus importante. Il y a toujours eu une espèce de mythe autour du volume de contraintes. Il y en a évidemment et on va y revenir, mais pas tant que ça.

Cela me paraissait important au moment de l'écriture de ce guide et au moment de l'animation du groupe de travail qu'on puisse faire le tour de ça. De dire quelles étaient les craintes ? Qu'est-ce qui faisait qu'on était un peu inhibé dans l'organisation de ce type d'événements ? Pourquoi les villes, les collectivités étaient réticentes, pourquoi on craignait que cela soit difficile à mettre en œuvre, alors qu'il n'y avait pas tant d'obstacles à surmonter ?

Voilà, je m'arrête là sinon je vais être trop long. Dans le contexte de l'époque, il s'est agi de sédimer l'expérience acquise au fil du temps dans un ouvrage qui permette de partager auprès des collectivités, auprès des techniciens, auprès des administratifs l'idée simple

que faire un événement dans l'espace public n'est pas si compliqué, à condition de savoir comment procéder.

**« Il s'est agi de sédimer l'expérience acquise au fil du temps dans un ouvrage qui permette de partager auprès des collectivités, auprès des techniciens, auprès des administratifs l'idée simple que faire un événement dans l'espace public n'est pas si compliqué, à condition de savoir comment procéder ».**

**Jean-Sébastien Steil :** Ce travail de formalisation correspondait finalement à la sortie d'une phase d'empirisme. Il traduit l'acquisition d'un savoir-faire par la pratique et par l'expérience. Au-delà de la mise en évidence d'une réglementation qui, comme le dit José Rubio, n'est ni si pléthorique ni si complexe que cela, ce travail promeut une méthodologie et une approche particulières : le dialogue et la concertation entre les organisateurs, les artistes, les pouvoirs publics. Et c'est cela peut-être la particularité du champ dans lequel on intervient : c'est un lieu nécessaire de concertation, d'échanges, de dialogue, de confiance, et de partage des responsabilités.

**José Rubio :** Tout à fait, et j'ajouterais que tant qu'une profession arrive à maîtriser le risque, à donner les bonnes réponses aux dangers qui se présentent à elle, on n'a pas besoin de réglementation. La réglementation

est un réflexe du législateur et de la société pour se protéger face à un accident, un événement qui est arrivé. Donc quand le bon sens, les pratiques, l'usage ont permis d'éviter un accident, en général il n'y a pas de réglementation. C'est donc que l'usage est plutôt bon. En tout cas dans notre secteur en France, il n'y a pas eu tant d'accidents que cela sur de grands rassemblements. Évidemment, on en reparlera en dehors des questions de terrorisme.

Voilà, c'est aussi aller dans le sens de dire que si collectivement on arrive à mettre en place des mesures, à réfléchir, à faire preuve d'intelligence collective, on a généralement moins de contraintes. En tout cas on peut intelligemment se les imposer soi-même : se dire, raisonnablement dans tel contexte, voilà comment je considère que je pourrais faire, en faisant peut-être référence à des choses qui existent, à une réglementation existante qui peut être complémentaire.

**« Tant qu'une profession arrive à maîtriser le risque, à donner les bonnes réponses aux dangers qui se présentent à elle, on n'a pas besoin de réglementation. La réglementation est un réflexe du législateur et de la société pour se protéger ».**

**Jean-Sébastien Steil :** Nadine Guinefoleau, pour la Compagnie Carabosse, quelle évolution de ces contraintes avez-vous pu observer depuis 10 ans ou 15 ans ? Comment les choses ont-elles évolué ? Se sont-elles raidies ou plutôt professionnalisées ?



**Nadine Guinefoleau :** Eh bien oui, ça s'est compliqué. Je suis co-directrice de la Compagnie Carabosse. Cela s'est compliqué parce que les gens cherchent la responsabilité, ils veulent pouvoir se protéger. Quand on fait des événements dans la rue, on tombe souvent sur des gens qui ont plein d'a priori et qui vont nous dire « non, ce n'est pas possible », trop facilement. Effectivement je suis d'accord qu'il faut vraiment qu'on en discute, et qu'il n'y a pas de réglementation, et qu'en réglementant, on risque de se tirer une balle dans le pied.

Carabosse se caractérise par ses installations de feu : on met le feu dans les grands espaces, dans les espaces publics. C'est quelque chose qui est très difficile à mettre en place, à faire partager à des équipes qui n'ont jamais vécu ce genre d'installations. Ce qui prédomine chez Carabosse, c'est le bon sens. Et aussi le principe de confiance. En Angleterre, c'est très compliqué. Et plus ça va, malheureusement, plus en France cela devient aussi compliqué. En Angleterre, la sécurité et les protocoles mis en place font que le public n'est plus responsable ni attentif aux vrais dangers, aux choses naturelles. Le feu ça brûle, on l'apprend quand on est tout petit. Et d'un coup on a l'impression que si le public ne voit pas la barrière qui le protège du danger, il va aller se mettre dedans. Moi je trouve que c'est un peu ça le risque : lorsqu'on essaie de contenir une foule, on se rend compte que c'est impossible.

Les protocoles de sécurité deviennent des obstacles au bon déroulement, à la bonne circulation du public. Je ne sais pas comment ça peut évoluer. Mais il faut vraiment être attentifs à ça, et à sensibiliser le public au fait que chacun est responsable de ce qui se passe dans l'espace public, qui est à tout le monde. Si l'on fait des choses dans ces lieux-là, il faut être conscients, tous, qu'il y a forcément des dangers.

Donc à l'étranger, on essaie de discuter, de trouver des compromis qui ne nuisent pas trop à l'artistique.

C'est parfois très difficile, mais on est tenace. On arrive encore en France à faire de beaux projets : l'an dernier à Aurillac, preuve qu'on est capable de faire encore des choses dans la rue en toute sécurité. On a eu de la chance, parce que je ne sais pas si cette année on aurait pu le faire comme l'an dernier. On l'a fait aussi à Marseille.

**« En Angleterre, la sécurité et les protocoles mis en place font que le public n'est plus responsable ni attentif aux vrais dangers, aux choses naturelles. Le feu ça brûle, on l'apprend quand on est tout petit. Et d'un coup on a l'impression que si le public ne voit pas la barrière qui le protège du danger, il va aller se mettre dedans ».**

**Jean-Sébastien Steil :** J'allais précisément repartir de l'exemple de Marseille, puisqu'on a la chance d'avoir trois protagonistes centraux de *Flammes et flots* que vous avez fait à Marseille en 2013 à l'occasion de la Capitale européenne de la culture. *Flammes et flots* consistait en l'installation d'une dizaine de milliers de pots à feu tout autour du Vieux-Port de Marseille, s'adressant à des centaines de milliers de spectateurs. Je crois qu'il y avait environ 200 000 spectateurs par soir ?

Anne Guiot, ici présente, directrice de Karwan était

l'organisatrice de *Flammes et Flots*, agissant également en coécriture avec la compagnie Carabosse. Jérôme Plaza accueillait ce spectacle et le rendait possible au titre de sa fonction de directeur technique de Marseille-Provence 2013. On a là un cas d'école de ce qu'il est possible de faire dans une ville qui n'est pas particulièrement réputée pour ses rassemblements publics. C'est une ville qui fait peur et qui avait besoin de démontrer a contrario qu'il était possible d'y organiser un grand événement en toute convivialité et dans un cadre serein. Je crois que cette expérience fut particulièrement réussie de ce point de vue. Il n'y a pas eu de désordre à déplorer ni d'accidents. Aux dires de la Préfecture, il y a eu ce soir-là moins de déplacements de pompiers que les soirs de match. C'est particulièrement notable. Nadine sur cette expérience, à propos de la concertation et de la mise en place de l'expérience ?

**Nadine Guinefoleau :** Marseille est un vrai exemple, car il y avait une équipe sur place qui connaît bien sa ville. Cela a été pour nous un véritable appui.

**Jean-Sébastien Steil :** Franck Bouilleaux, directeur technique de Karwan était aussi à la manœuvre.

**Nadine Guinefoleau :** Il y a eu vraiment une belle partie de ping-pong entre chacun dans son domaine, avec ses connaissances : les connaissances de la ville, les connaissances techniques, nous et nos envies artistiques. Cela a été rendu possible grâce à ça. J'ai le sentiment qu'il y a eu une écoute de notre envie de créer une belle image et de rassembler autant de gens à Marseille, malgré sa réputation nulle. Et aussi l'envie d'Anne Guiot de créer cet événement et d'être à la hauteur de Marseille-Provence 2013, de donner cette couleur à cet événement.

La compréhension entre les deux parties était nécessaire et la partie technique n'a pas été un frein. C'est très

agréable quand il n'y a pas cet a priori de dire « Non, ce n'est pas possible, vous n'allez pas mettre le feu au Vieux-Port à Marseille ! ». C'est un challenge, tout le monde est allé dans la même direction et cela s'est fait en trouvant des compromis.

**Jean-Sébastien Steil :** Jérôme Plaza, du côté de l'organisateur, que pouvez-vous nous dire sur les compromis, les conditions de réalisation de ce type d'événement ?

**Jérôme Plaza :** J'ai effectivement accompagné ce projet en qualité de directeur technique de Marseille-Provence 2013, surtout sur la question du rapport aux autorités et sur la partie sensibilisation, apprentissage, c'est-à-dire expliquer aux autorités ce que l'on fait.

Nous sommes ici en plein dans le sujet : notre travail en tant que directeurs techniques est de jouer le rôle d'entremetteur entre les artistes et les autorités. Il s'agit pour nous d'avoir ce bon langage à la fois technique, réglementaire, et aussi de décrypter le projet artistique. Sur Marseille, il y eu *Flammes et flots* mais également d'autres grands événements pour lesquels on a mis en place une méthode de travail avec la Ville pour pouvoir durant plusieurs mois étudier les dossiers, avancer, expliquer, sensibiliser les pompiers, la police, les services des collectivités. C'est un travail de longue haleine. Nous avons eu le temps de le faire, les moyens, les outils aussi. Ceci explique que toute la partie dont parlait José Rubio concernant la méthode, a aidé au bon déroulement, à la bonne compréhension et appréhension de ce projet par les autorités. On a eu la chance de n'avoir aucun problème sur ces grands rassemblements, car précisément nous avons eu le temps de mettre en œuvre tout cela.

On dit qu'il y a moins de règlements dans l'espace public, si on le compare à la réglementation ERP qui est essentiellement basée sur la sécurité incendie. Les



règlements existent, les codes, et les règles de l'art aussi, souvent on les oublie. Mais c'est surtout la méthode de travail qui importe : comment les directeurs techniques qui travaillons dans l'espace public essayons de mettre en place une méthode avec les outils d'interface avec les autorités pour travailler en collaboration avec elles.

## « Notre travail en tant que directeurs techniques est de jouer le rôle d'entremetteur entre les artistes et les autorités. Il s'agit pour nous d'avoir ce bon langage à la fois technique, réglementaire, et aussi de décrypter le projet artistique ».

**Jean-Sébastien Steil :** Il est des situations, des contextes, où la méthode et l'expérience ne suffisent pas. Caroline Loire, Les Souffleurs - commandos poétiques avec le spectacle *Les Regardeurs* qui, en mai 2015, suite au renforcement du plan Vigipirate à la suite des attentats de Charlie, a été annulé par la Préfecture de Police au motif de risques de trouble à l'ordre public. Dans quelles circonstances cette annulation s'est-elle déroulée ?

**Caroline Loire :** À Paris, le Préfet est souverain des autorisations, non comme dans les autres villes où c'est le maire qui en a la charge. Concernant Les Souffleurs, je n'ai été avertie que la veille du spectacle, puisqu'avec la Préfecture de Police nous n'avions que très peu de rapports. On n'arrive pas à parler, à communiquer. Ils n'ont pas le temps, étant en sous-effectif.

Tous les dossiers que j'ai fait durant toute l'année 2015 sous Vigipirate rouge, m'ont été interdits pour x raisons, justifiées ou non justifiées. Pour Les Souffleurs, je n'ai pas pu revenir sur cette décision, car elle avait été écrite, et le Préfet de Paris ne revient pas sur une décision écrite. Sur les autres dossiers j'ai réussi à faire inverser la tendance.

Il y a eu ensuite les attentats du 13 novembre et l'état d'urgence. Jusqu'à présent, j'aurais dit que pour moi l'état d'urgence était un peu une chance, quelque part, car pour la première fois j'arrivais à communiquer avec les services de la Préfecture de Police. Étant donnée la volonté municipale très forte de continuer à vivre normalement, on a réussi avec la Fédération des arts de la rue à avoir des réunions Mairie de Paris-Préfecture, pour essayer de mieux travailler ensemble. En tout cas de communiquer et d'expliquer nos dossiers : dans 95% des cas, on arrive toujours à trouver des solutions et à s'adapter avec la Préfecture sur d'éventuelles interdictions. En 2016, j'ai fait six, sept spectacles, des fixes, des déambulateurs, sur des grosses avenues, tous les styles de spectacles, et là, j'ai été autorisée sur tous les spectacles de 2016 jusqu'à juillet.

À Châlon, j'ai dit : « il y a de l'espoir, la tendance peut s'inverser. Regardez, à Paris, c'est possible ». À l'inverse, José Rubio a vécu à La Villette toutes les interdictions intervenues depuis le 14 juillet.

Actuellement, j'ai deux gros dossiers qui m'ont été interdits en 2015. Nous avons décidé avec la compagnie et le bailleur qui gère les tours de continuer notre travail et de proposer de nouveau *Les Regardeurs* au même endroit, et exactement sous la même forme avec des adaptations qui avaient été proposées par la Préfecture de Police à l'époque et que nous voulions bien suivre mais que l'on n'a pas réussi à faire en septembre. Je vais être vite fixée sur l'avenir des spectacles sur l'espace public parisien. Y compris Le Phun qui doit arriver aussi

en octobre. Hier j'ai eu le commissariat du 20<sup>ème</sup> qui est l'arrondissement dans lequel nous accueillons Le Phun. Monsieur le Préfet, vous allez nous confirmer ou non que contrairement aux attentats du 13 novembre où le mot d'ordre avait été de continuer de faire les choses normalement tout en sécurisant au maximum, le mot d'ordre est d'annuler beaucoup de choses. Ainsi à Paris, sont annulées les brocantes, comme à Lille, même les petites. Pour ce qui concerne Le Phun, j'ai pour l'instant un avis favorable du commissariat, parce que j'e n'ai pas une concentration de jauge publique importante. Mais maintenant, j'attends l'avis de la Préfecture. J'ai un peu l'impression que pour l'instant, on met tous les dossiers dans le même panier. Est-ce que vraiment on étudie, dans cette urgence là, les différents dossiers ? Qu'est-ce cela peut impliquer ? Je me pose des questions.

**Jean-Sébastien Steil :** Avec l'intervention de Caroline Loire, on glisse graduellement au coeur de la question : le péril et les inquiétudes qui font suite aux attentats du mois de juillet. Monsieur le Préfet ?

**Préfet Hubert Weigel :** Je répondrai bien volontiers. Merci de m'avoir invité à cette réunion forte intéressante où je m'aperçois avec satisfaction, mais je le savais déjà par mes contacts avec le Ministère de la Culture, combien vos professions sont sensibilisées à la nécessité à la fois de continuer à donner du spectacle au sens large du terme à nos concitoyens, mais en même temps à prendre en considération les problèmes de sécurité. Car il y va de la vie de notre démocratie et de l'équilibre global de notre société face aux menaces que nous subissons et sur lesquelles il me semble inutile de revenir de manière trop importante. Votre profession s'est déjà dotée de l'outil de monsieur José Rubio qui a été évoqué tout à l'heure.

Outil, je me permets de le dire, tout à fait remarquable et qui constitue vraiment le socle de base de toute

manifestation dans l'espace public. Alors effectivement, la réglementation n'est pas si conséquente que cela. Ceci étant, la France comme tous les pays européens, même tous les pays anglo-saxons, est dans un processus de judiciarisation de toute activité humaine. Et ce processus aboutit, lorsqu'il y a le plus petit pépin, à rechercher le responsable. Et vous avez vu fleurir des réglementations, ou des mises en attention qui effectivement tombaient sous le sens. C'est un peu ce vous disiez tout à l'heure, quand il y a une barrière, il ne faut pas la franchir, surtout s'il y a quelques flammes derrière, c'est l'évidence. Mais malheureusement, il y a eu des procédures judiciaires cherchant une responsabilité à l'encontre d'organiseurs, parce que des gens n'ayant pas respecté ce bon sens, se sont blessés. Et finalement, on est dans un dispositif où la recherche de responsabilité est permanente.

Ce qu'il faut bien percevoir dans les démarches, parfois compliquées, je l'avoue bien volontiers, avec l'administration et les représentants de l'État, c'est aussi la volonté des ces représentants de faire en sorte de vous protéger. Ce que j'ai beaucoup apprécié dans vos différentes interventions, c'est que vous avez souligné combien à travers la négociation, à travers les échanges que vous avez eu les uns et les autres dans votre expérience tant avec les représentants des collectivités territoriales, qu'avec les représentants de l'État et des Préfectures concernées, vous êtes globalement arrivés à trouver des solutions. Celles-ci sont évidemment des solutions de compromis mais qui prouvent l'intelligence globale dans laquelle nous nous trouvons les uns et les autres.

Le contexte actuel a abouti à ce que vous avez subi, Madame Loire. Quelques interdictions de manifestations qui se sont exprimées dans un contexte tout à fait particulier : le contexte post-attentat avec les risques qui sont toujours très réels, même si pour des raisons bien compréhensibles, on n'insiste pas tous les jours sur les



menaces d'attentats qui sont proférées sur notre pays. En plus de ces menaces réelles, le contexte de cet été, l'Euro 2016 qui a mobilisé énormément d'énergie des forces de l'État et d'effectifs des forces mobiles, il a été indispensable sur la place parisienne que des choix soient réalisés. Et parmi ces choix, ceux qui ont vu leur spectacle ou leur manifestation interdits peuvent en nourrir une certaine amertume. C'est aussi la raison pour laquelle, en concertation, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Culture et de la Communication ont décidé de développer une réflexion commune. Et c'est l'objet de ma désignation dans le cadre ma mission. Après avoir fait le tour de la plupart des grands rassemblements culturels, mais pas uniquement – car comme vous le rappeliez tout à l'heure, je suis aussi allé à Lourdes, certainement pour prendre quelques indulgences pour les mois à venir – ma mission consiste à monter une sorte de Vade-mecum, à destination et en complément du vôtre qu'encore une fois j'estime remarquable, de façon à pouvoir intégrer ces risques supplémentaires liés aux attentats, ces risques aussi supplémentaires liés à des comportements au-delà des attentats, à des comportements hors-norme de personnes qui, tout d'un coup, agissent sur un coup de folie par exemple. Il faut qu'on puisse s'y préparer car notre société évolue de telle manière qu'il faut intégrer tous ces types de risque. Ma mission se traduira par une sorte de Vade-mecum à destination des organisateurs de grands rassemblements, sera rédigé à la suite de la synthèse de groupes de travail que je compte mener et après consultation de vos représentations professionnelles, ceci au sein du Ministère de la Culture. Voilà l'objectif.

Quelles sont les pistes de réflexion sur lesquelles nous devons travailler ensemble et sur lesquelles nous devons échanger ? Culturellement, on est bien persuadé que cela peut heurter un certain nombre

de principes. Il est évident qu'essayer de se prémunir contre un risque d'attentat sur un grand rassemblement – je dis bien essayer, car s'en prémunir totalement serait malhonnête intellectuellement parce que c'est objectivement impossible, nécessite la mise en place de dispositifs qui peuvent être interprétés comme restrictifs de la liberté individuelle. A charge pour nous, en concertation avec vous, avec vos représentants, de mettre en place un système qui soit le plus acceptable possible, tout en respectant notre objectif qui est de favoriser, de continuer à favoriser, l'expression culturelle tout en assurant à nos concitoyens, mais aussi aux différents acteurs, la sécurité minimum à laquelle nous devons nous consacrer. Et ce si nous voulons continuer à vivre en harmonie, à assurer une liberté de penser, une liberté d'expression, une liberté de réunion. Il nous faut dans ce contexte mettre en place un dispositif partagé, réfléchi ensemble, et expliquer pourquoi ce dispositif doit être monté.

**« Les instructions qui sont données et la volonté de l'État sont de faire en sorte que vous puissiez exercer votre art dans les meilleures conditions possibles ».**

Voilà quelle est la mission, quel est le contexte. Alors évidemment, il y aura des contraintes. Il se pourra qu'il y ait à nouveau quelques interdictions. Mais croyez bien que les instructions qui sont données et la volonté de l'État sont de faire en sorte que vous puissiez exercer votre art dans les meilleures conditions possibles.

**Jean-Sébastien Steil** : Merci Monsieur le Préfet. Je vais

donner la parole à Jean-Marie Songy : pourrais-tu nous raconter le dispositif mis en place cette année à Aurillac, nous raconter le cadre du dialogue avec la Préfecture et la Mairie d'Aurillac ? Et aussi nous raconter ce que provoque cette fermeture de l'espace public, ce que cela implique pratiquement et financièrement. Et puis ce que cela transforme sur le fond : passage de cet Aurillac, ville utopique, ouverte à tous les vents, à toutes les humeurs, à toutes les sensibilités, à tous, à un Aurillac qui s'apparente un petit peu à ce que l'on connaît dans les fan zones avec une fermeture de l'espace. Est-ce que tu peux nous raconter ce que t'évoque ce glissement et la manière dont tu l'as vécu ?

**Jean-Marie Songy** : Bonjour, Jean-Marie Songy, artiste de rue, directeur artistique du Festival d'Aurillac depuis quelques années. Disons que pour moi, là, tout de suite, j'ai un tout petit peu envie de pleurer. Mais je vais me retenir, car il faut que je sois professionnel et sérieux. La conversation qui s'est établie depuis très longtemps avec les autorités locales autour de la liberté d'expression, a fait que nous avons pu maintenir cette manifestation. Le partage de cette idée de liberté d'expression est réel. L'envie de pouvoir réaliser ce rassemblement un peu incroyable montre à quel point nous avons réussi cette aventure artistique et culturelle qui dure depuis 40 ans. Et là, peut-être, on est arrivé à la limite du miracle d'Aurillac. Je reprends ce que disait Marcel Freydefont\* à qui nous avons dit au revoir il y a quelques semaines et qui parlait de cet esprit incroyable : nous réunissons les personnes les plus turbulentes, les personnes qui cultivent un désordre artistique, une différence perpétuelle, qui ont envie que rien ne se normalise. On pourrait croire qu'ils vont tout faire péter, et en fait ce ne sont que des anges. Nous ne réunissons que des anges ici, et nous n'avons

\* Metteur en scène, scénographe et enseignant-chercheur, Marcel Freydefont a accompagné le développement des arts de la rue depuis les années 1980. Il est mort à Nantes le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

jamais eu aucun problème de sûreté, de sécurité. Je pense que les préfets qui se sont succédés ici ont été évidemment effrayés par l'énergie nocturne, l'énergie festive, l'inventivité de créativité, les machines infernales qui ont été présentées. Pas d'incident, pas d'accident, il y a une sorte de confiance, une chose miraculeuse dont Marcel parlait beaucoup mieux que moi, car ce n'est pas toujours facile de prendre du recul sur ce que l'on fait.

**« Nous réunissons les personnes les plus turbulentes, les personnes qui cultivent un désordre artistique, une différence perpétuelle, qui ont envie que rien ne se normalise. On pourrait croire qu'ils vont tout faire péter, et en fait ce ne sont que des anges. Nous ne réunissons que des anges ici, et nous n'avons jamais eu aucun problème de sûreté, de sécurité ».**

On a accueilli plusieurs commissaires, plusieurs préfets, les gens se sont succédés car ce sont des postes où les personnes ne restent pas longtemps. Je ne dis pas que nous nous sommes séparés comme de grands amis, mais en tout cas avec vraiment une sorte de reflet dans les yeux qui fait que nous savons pourquoi nous organisons cette manifestation. Nous savons quelle est cette petite folie qui est nécessaire à notre vie, qui nous amène toujours un petit peu au bord du vide. Ce vertige



qui nous amène à continuer à croire en la collectivité et à la réunion festive comme cela, un peu dionysiaque, un peu cathartique. Ce tam-tam qu'il faut que l'on entende une fois par an et qui est de l'ordre du Carnaval. Et cette chose-là, je crois qu'elle est bien entendue. C'est pour cela que l'on arrive à progresser. On a toujours bien travaillé ensemble.

Et les grandes réunions auxquelles vous avez pu assister hier, Monsieur le Préfet, en Préfecture, montrent que tout le monde est là autour de la table. Nous avons réussi à réunir tout ce qui fait que cet édifice absolument étrange qu'est ce festival, cette tour de Babel fonctionne. Il y a les éducateurs, les préventionnistes médicaux, sociaux, la police, la gendarmerie, les douanes, les commissaires, le Préfet, les représentants de la Ville, les directions techniques, les secrétaires généraux, et nous, les artistes. Évidemment, j'essaie toujours de dire une petite connerie lors de ces réunions, où j'essaie de rappeler que nous sommes des bouffons mais que tous les bouffons savent exactement comment fonctionne l'exercice du pouvoir et des responsabilités. En tout cas avec la Ville et la Préfecture, il s'est passé évidemment des moments dans ces réunions où l'on entendait les mouches voler, car personne ne voulait prononcer ce mot qui a déjà été prononcé plusieurs fois à cette table : c'est le mot annulation.

Annuler : c'est comme pour les grèves en 2003, nous nous n'avons jamais prononcé une seule fois le mot annuler, ici. Parce que c'était pour nous impossible de ne pas pouvoir s'exprimer. C'est notre engagement, et des gens sont nés dans la rue pour ça, pour s'exprimer. Nous n'avons pas voulu prononcer ce nom-là et tout le monde était d'accord pour ne pas le prononcer. On pensait évidemment qu'on n'arriverait pas à mettre en place un dispositif satisfaisant. C'était un travail d'aller-retour. Avec tous les services, nous avons aussi réappris à comprendre ce que nous faisons à cause de cette situation exceptionnelle. Jusqu'il y a encore 10 jours, je

pense que l'ensemble des services ne se rendait pas compte de ce que vous avez pu observer dans certains quartiers où vous êtes passé, Monsieur le Préfet. Ils ne se rendaient pas compte de la dimension du chantier qui était mis en place avec des artistes itinérants, responsables, qui savent accueillir le public dans des conditions de sûreté et de sécurité. Cela fait 25 ans que José a commencé le travail. Aujourd'hui, Cédric Ginouvès (directeur technique du Festival d'Aurillac) qui n'est pas là et aurait certainement bien aimé être avec vous, car c'est un enfant du pays, est quelqu'un qui a appris le métier à la base. C'est-à-dire accueillir une compagnie de passage, dans le Rendez-vous des compagnies de passage, avec des gens qui arrivent et font peur, parfois, pour installer des scénographies où l'on se demande s'ils ont vraiment réfléchi. Mais en fait tout le monde a bien réfléchi, et l'on réfléchit ensemble. On a appris à faire évoluer les conditions de sûreté des établissements éphémères qu'on installe. Juste vous dire que nous continuons à apprendre à réaliser cette aventure ensemble chaque année, chaque jour. Face à la pression dans laquelle on se retrouve aujourd'hui, je ne pensais pas que l'on arriverait à installer ce que l'on a installé. En ce moment, j'observe ce qui se passe à la place des Carmes, au Pont Rouge, les entrées du centre-ville sont devenues des endroits d'émotion pour moi. Je n'y vais plus, sinon je perds 50 % de mon énergie à observer cette chose-là. Visiblement, je suis sur-émotif par rapport à ça, car plus de 95 %, peut-être même 99 % des artistes et du public acceptent cette contrainte cette année. Parce que c'est vrai, nous sommes dans un état de choc.

Je voudrais remercier le Maire, je voudrais remercier le Préfet qui a toujours été à nos côtés. Au fur et à mesure des discussions, nous avons évolué, le chantier s'est redécrypté, re-redécrypté. Vous l'avez vu, ce sont les compagnies de passage elles-mêmes qui acceptent de mettre en place le dispositif de sûreté, car évidemment

c'est leur vie et leur survie qui se jouent. Nous, nous sommes à la limite des moyens, en tout cas dans une urgence, pour dire qu'ici c'est sûr, il n'y aura pas un 19 tonnes qui pourra rentrer à fond la caisse dans l'espace de jeu où il y a 500 ou 600 personnes. C'est ce que nous sommes en train de garantir. Ce n'est pas pour nous le scénario dont nous avons rêvé.

### « Est-ce que nos organisations vont devoir mettre plus d'argent dans la sécurité, dans la mise aux normes et la surveillance des espaces publics que dans l'artistique, que dans les moyens donnés aux artistes pour créer des œuvres ? »

Moi, ce que voudrais savoir, c'est comment on va sortir de cette psychose ? Nous sommes en état de choc. Pour le lancement du festival, nous avons inscrit sur l'Hôtel de ville un slogan qui n'est peut-être pas positif car il commence par « Non ». Nous avons inscrit : « Non à la guerre ». Bien sûr, il ne suffit pas de le dire pour que cela n'arrive pas. Mais en tout cas cela serait bien que l'on travaille d'abord la psychose dans laquelle on est en train d'entrer. En tout cas, ne pas oublier de la traiter. Parce qu'autrement, on va mettre des murs aux villes, remettre des enceintes, des ponts levis. Chaque année, on entend le Festival d'Aurillac a été vendu à Toulouse, ou à une autre ville... C'est quelque chose de ringard qui revient, tous les gens ont peur que le festival s'en aille. Moi je me disais, il y a une ville en France où on pourrait aller, où le contrôle pour entrer

dans le centre-ville est assez facile : c'est Carcassonne. On pourrait remettre les ponts levis et le contrôle se ferait très facilement, et surtout ne coûterait rien ! Car là, ce qui se pose comme question pour nous, et qui va se poser comme question pour tous les responsables d'événements, c'est qu'il va falloir trouver d'autres méthodes, d'autres façons de travailler pour ne pas mettre genou à terre.

Est-ce que nos organisations vont devoir mettre plus d'argent dans la sécurité, dans la mise aux normes et la surveillance des espaces publics que dans l'artistique, que dans les moyens donnés aux artistes pour créer des œuvres ? L'économie du Festival d'Aurillac, c'est l'économie parallèle. Ce n'est pas l'économie officielle de notre association Éclat, c'est toute l'économie de toutes les associations qui viennent, celle des associations de passage, qui sont des associations normales, qui payent les artistes, qui déclenchent un commerce. C'est une économie que nous sommes incapables de développer en tant qu'entreprise. C'est pour cela aussi qu'on parle de miracle. La problématique de la production de cet événement-là, dans les conditions que vous sous-entendez de normalisation de la sûreté des espaces publics, demande qu'on nous donne du temps. Si l'on doit reconfigurer les villes tel que Carcassonne a été conçue, cela ne va pas être facile, Monsieur le Préfet. Après il y a les mobiliers. Psychologiquement, ce n'est pas terrible les grilles qu'on a mis partout... Je pense que l'esprit d'Aurillac s'effiloche à travers ces contrôles. Pour l'instant nous résistons. Nous résistons. C'est un peu comme les petites machines pour retirer les peluches aux pulls : on passe la machine, et au bout de trois fois il y a des trous. Il faut qu'on fasse attention, car on a déjà pas mal subi des évolutions sur la mise en sécurité des spectacles. Il y a une normalisation qui s'est déjà faite, on n'en a pas parlé. On est quand même très surveillé, on se met aux normes. Et là, c'est une





nouvelle normalisation.

Le budget artistique du Festival n'a pas bougé pas depuis quinze ans, c'est le même. Pourtant notre budget technique de sûreté, d'assurance sociale, d'assurance tout court, évolue. Nous y sommes arrivés parce que nous croyons fortement et à tous les niveaux dans cette ville, à ce moment de liberté.

(Applaudissements)

**Jean-Sébastien Steil** : Sûreté et sécurité, deux termes qui ont été évoqués par Jean-Marie Songy. La sécurité, c'est la responsabilité qui incombe à l'organisateur et qui est liée au danger intrinsèque à la manifestation ; la sûreté, c'est une responsabilité qui est plus globale, qui doit être partagée, qui est liée au danger, à la menace extérieure. Je ne sais pas si juridiquement cela se tient mais globalement ces deux notions s'articulent de cette manière. Jérôme Plaza souhaitait prendre la parole...

**Jérôme Plaza** : Juste un petit mot pour compléter ce que disais Jean-Marie. Nous, à Châlon on l'a vécu, mais finalement je me dis qu'on a eu un peu plus de chance que vous. Ils n'ont eu que quatre jours pour réfléchir aux dispositifs qu'il fallait mettre en place.

Le festival commençait le 20 juillet, l'attentat de Nice a eu lieu le 14. Il y a eu une réunion entre le Maire, le sous-préfet, la Police nationale, sans nous, le 15 juillet. On a appris les dispositions qui allaient être mises en place par communiqué de presse – par le facebook du Maire. C'est seulement le 16 juillet, donc le samedi, où l'on a eu une réunion et où l'on a pu discuter, négocier sur ce qui allait être mis en place. En fait, je me dis qu'on s'en est bien sorti, même si de mon côté je l'ai mal vécu au début.

Effectivement, comment accueillir des artistes au milieu des barrières ? Même si on est d'accord, on ne peut pas faire semblant : on est dans une situation nationale

et internationale très particulière, et donc forcément on doit la prendre en compte. Le souci majeur que j'ai eu tout de suite, c'est la mise en place d'un certain nombre de choses, avec chacun sa fan zone – c'est le terme qui tourne le plus. J'ai réussi à l'éviter car en créant ça, on crée d'autres dangers, d'autres risques, notamment les mouvements de foules. J'ai pu assister à plusieurs mouvements de foules dans des grands rassemblements, et j'ai eu la chance heureusement de n'avoir pas vu d'attentats, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque d'attentat. Il ne faut pas oublier les risques plus courants en mettant en place ces nouvelles dispositions. C'est nous, organisateurs du festival qui sommes revenus, le 18 juillet, deux jours avant l'ouverture du festival, pour faire d'autres propositions, des contre-propositions pour éviter qu'on se retrouve dans un enclos, et qu'on oublie les règles de base de la sécurité du public.

Je pense qu'il faut qu'on participe à cette réflexion. Ce que j'expliquais au Sous-Préfet de Châlon – comme tu l'as dit Jean-Marie, on a l'habitude de travailler avec ces autorités, ces services de l'État. Il a compris que dans cette situation, on avait une vraie expérience, un vrai savoir-faire. On connaît nos festivals, on connaît nos villes, d'où arrive le public, comment il repart. Pourquoi on met un spectacle dans tel espace. Si c'est un spectacle à grande jauge, on sait comment c'est plus facile pour le public d'évacuer l'espace. Donc il faut qu'on soit concerté, même si je sais que la sécurité au niveau d'une ville n'est pas notre métier non plus. Je ne sais d'ailleurs pas si c'est le métier de quelqu'un dans le cadre d'un festival, d'un grand rassemblement. Attention aux règles qui sont fixées, aux modes d'emploi tous faits, car je pense qu'ils ne s'adapteront pas partout.

**Jean-Marie Songy** : Je voulais juste ajouter ceci, parce que je ne l'ai pas dit : aujourd'hui aucun projet ou œuvre

artistique n'ont été modifiés. Il y a eu quelques petits frottements mercredi en début de journée avec l'arrivée de personnes de la sécurité, de la surveillance et de la protection, à qui il a fallu expliquer ce que nous faisons ici et quels étaient les mouvements artistiques dans l'espace public.

C'était le principe que nous avons adopté : celui de trouver les moyens avec la Ville et les services de l'État pour que nous ne touchions pas à l'œuvre artistique telle qu'elle avait été prévue. C'est vrai, nous avons réfléchi avant le 14 juillet à faire des propositions aux artistes pour que l'espace piétonnier qui existe depuis un bout de temps et que nous avons identifié par des contrôles anti-voiture, soit vraiment l'espace de jeu.

Alors je le redis, si Barthélémy Bompard était là il dirait « Oui oui, c'est bien votre Disney rue. » C'est-à-dire : à partir de là on peut faire des conneries, avant on ne peut pas. Pour quelles raisons ? Pour des raisons de congestion urbaine, nous avons créé un boulevard que nous appelons axe rouge, comme à Paris : on ne peut pas couper ce type d'axe essentiellement destiné aux pompiers et aux secours. Axe rouge sur lequel peu d'actes artistiques s'exécutent, ou même traversent cette sorte de bouclage « autoroutier » de la ville. Le dispositif qui est en place, le Préfet l'a rappelé, est un dispositif pour protéger les personnes. Les spectacles en mobilité, comme celui d'Adhoc, la petite parade du matin, est faite comme dans le bon vieux temps avec un véhicule devant qui ouvre la parade et un véhicule derrière qui la ferme. Ce qui veut dire que les artistes et le public qui avancent sont protégés d'une intrusion d'un véhicule fou. Le Carnaval est toujours ouvert et fermé comme cela, ici on change un peu la dimension du véhicule. C'était juste pour vous dire que pour l'instant, ça ne pose pas trop de problème. Pour exemple, le spectacle *La Cuisinière*, il y a une petite installation dans l'œil droit à l'entrée du public place des Carmes. Les barrières grattent un tout petit peu l'œil droit, mais si l'on

se concentre sur Noémie qui joue ce spectacle, il n'y a pas trop de problème.

**José Rubio** : Ce que vient de dire Jean-Marie me touche beaucoup. On sait tous pourquoi il y a un certain nombre de gens qui à un moment donné ont eu envie d'investir l'espace public. On sait que c'était suite à une évolution de la société qui voulait que l'art puisse s'exprimer librement, qu'on partage des émotions ensemble, qu'on puisse se toucher, qu'on ne soit pas dans un rapport hiérarchique de spectacles.

**« Dans l'espace public, on abolit les hiérarchies sociales, on n'est pas là pour regarder qui est qui ».**

Je fais souvent des interventions, ce qui m'a permis de structurer un peu le guide. Mais je lis souvent un texte, dont le nom de l'auteur m'échappe, qui disait dans le cadre d'un colloque se déroulant dans les années 60 : dans l'espace public, on abolit les hiérarchies sociales, on n'est pas là pour regarder qui est qui. Et cela c'est très important. Je crois que c'est très important de revenir à cela : de se dire que si on est là, si l'on continue à travailler sur l'espace public, à faire des spectacles, à promouvoir l'art qu'il soit du théâtre, du cirque, des arts visuels, de la danse dans l'espace public, c'est aussi parce que, collectivement, on a envie de partage avec des personnes d'origines sociales différentes, de cultures différentes... Il faut aussi que cet objectif-là puisse être un outil pour aider à lutter contre ce qui traverse nos sociétés et les met en danger. Faire en sorte que la société partage des valeurs communes, vibre de la même manière : ces valeurs-là doivent être préservées. Il faut aussi mettre en avant le fait que



travailler librement sur l'espace public, promouvoir des manifestations culturelles sans être la seule réponse, contribue à cela. La liberté de circulation est très importante pour tout le monde.

On est tous d'accord : la réponse qui est donnée, la fouille de sacs par exemple, on sait bien qu'on doit passer par là. Mais peut-être que l'objectif c'est de dépasser ce moment-là, et que collectivement on sache aussi prendre des risques. De toute façon, les risques, on doit les assumer. On sait tous qu'en traversant une rue hors des passages cloutés, on prend un risque considérable. Donc quel est le niveau de risque que collectivement on va pouvoir assumer ? Et on sait bien qu'on a tous de l'empathie pour un enfant ou un proche qui va être blessé, et peut-être périr dans un attentat, ... cette empathie on va évidemment l'avoir. Mais on peut s'interroger de savoir jusqu'où cette empathie peut nous rendre aveugle ? C'est drôle quand Jean-Marie tout à l'heure a utilisé l'exemple de Carcassonne et l'idée de « ville fortifiée », je repensais à ce que je disais à Jean-Sébastien en préparant la rencontre « on retourne, on revient dans des villes fortifiées ». On ne va pas revenir au Moyen-âge, en tout cas ce serait vraiment très dommage. Qu'est-ce qu'on va inventer collectivement pour que ces barrières soient différentes ? Sans remettre en cause le fait qu'il faille des réponses immédiates - la société demande des réponses immédiates - on sait que c'est le bon sens qui nous a amené à progresser et à avancer. Je nous incite, collectivement, que ce soient les collectivités, l'État, à ce que cette intelligence collective nous amène à promouvoir des solutions qui préservent la liberté, l'émotion partagée qui peut nous aider à dépasser ce qui nous arrive et qui va certainement s'inscrire dans la durée.

**Jean-Sébastien Steil :** Je vais passer la parole à Pascal Larderet, puis à Jean-Raymond Jacob en tribune. Ensuite nous ferons tourner des micros vers

des personnes qui souhaitent prendre la parole.

**(Public) Pascal Larderet :** Je pense qu'on est dans un total faux débat. La stratégie de la peur qui est mise en place par les terroristes sert beaucoup les politiques. Cette question n'a pas encore été abordée. Toutes les mesures qui sont prises, on le voit, ne servent strictement à rien. C'est de la poudre aux yeux pour la population, pour faire croire qu'on sert à quelque chose, qu'il va se passer quelque chose. Je vois que demain aura lieu la fête du bleu d'Auvergne à Riom-ès-Montagnes : il n'y a aucune mesure de sécurité.

J'y suis passé ce matin en venant, je peux vous dire qu'il ne s'y passe rien. Même chose à côté de Monriac où des repas sont organisés avec 300 personnes. Ici même à Aurillac où hier je suis passé à 18h30, aux Carmes, à l'entrée il y avait 300 mètres de queue : personne ne m'a empêché de descendre la rue du Collège, ni contrôlé quand je me suis arrêté devant la queue. J'aurais pu sortir deux Kalash et faire 300 morts. À quoi ça sert cette stratégie de la peur ? Elle sert quoi ? On se pose cette question ou pas ? On continue à rentrer dans le jeu, nous, artistes de rue ? Non, faut pas ! Il ne faut pas !

**Préfet Hubert Weigel :** Si vous me permettez, j'interviendrais tout de même. C'est bien gentil de réagir comme vous le faites. Mais réfléchissez un petit peu, Monsieur, à ce que vous dites sur le fond. Pourquoi dites-vous que nous réagissons en développant une stratégie de peur. Mais pas du tout. Et justement dans les propos du précédent orateur, c'est qu'il fallait qu'on réfléchisse ensemble pour continuer à vivre normalement avec la prise en considération de ce risque.

Alors évidemment, je crois l'avoir dit tout à l'heure sans excès, nous ne pouvons pas tout empêcher. Il ne faut pas dire que cela ne sert à rien. Je peux vous dire que sur certains dispositifs, nous savons qu'il y a eu des observations pour que des attentats soient commis, et

que ces attentats n'ont pas été commis parce qu'il y avait la mise en place de dispositifs de sécurité, ou en tout cas de prévention. Ne dites pas non plus que cela ne sert à rien de mettre en place dans les aéroports les dispositifs de sécurité qui ont été mis. Évidemment, ils sont parfois contournés, évidemment il y a parfois des attentats. Mais il y en a beaucoup moins s'il n'y avait pas ces types de dispositifs.

### « Notre objectif à nous tous est de faire en sorte que nous puissions à la fois protéger les organisateurs, protéger le public, et faire en sorte que nous puissions vivre en harmonie ».

Alors en l'état, ne développez pas, je vous en prie, ce type de raisonnement parce que, quelque part, ils sont irresponsables. Et que par ailleurs, si vous aviez une responsabilité d'organisation, et qu'au sein du dispositif dont vous auriez la responsabilité, il se passait quelque chose, votre responsabilité juridique serait mise en cause. Notre objectif à nous tous est de faire en sorte que nous puissions à la fois protéger les organisateurs, protéger le public, et faire en sorte que nous puissions vivre en harmonie.

**Jean-Raymond Jacob :** Les gens me connaissent, je n'ai pas l'habitude d'abonder dans le sens de notre ami Pascal Larderet. C'est la manière dont il l'a dit. Il a mis un peu les pieds dans le plat, Monsieur le Préfet, mais on est un peu comme ça. J'ai bien aimé tout ce qui s'est dit, parce que ce sont des choses essentielles. On est un

peu comme sur un rapport schizophrénique dans cette réunion. On fait un métier fabuleux qui s'est inventé ces trente dernières années et qui a su discuter avec la ville. Cette profession a considéré tout de suite que la ville était une personne, et que la manière de l'aborder était la même manière dont on aborde un individu. Une forme d'intelligence croisée entre les gens qui ont décidé d'inventer ce métier. On est parti tout à l'heure sur un zoom, et de ce zoom on est revenu très vite la situation actuelle. C'est bien un état schizophrène. Ce qu'on a inventé, ce qu'on a réussi à préconiser ensemble – les directions techniques successives, les directeurs artistiques, les villes – sont aujourd'hui la conséquence de ce qu'on est, de ce qui est permis et qui aboutit à cette situation. Comme on le disait tout à l'heure, les artistes de rue ont toujours eu du bon sens.

On a une chance extraordinaire – et cela Monsieur le Préfet, c'est important par rapport à la manière dont nos événements réagissent – on a un public formidable qui n'est pas un public consanguin. Un public consanguin c'est quoi ? Je vais faire une métaphore : prenez cent rugbymen que vous mettez dans deux bus et dans le même hôtel, je dirai la même chose de cinquante comédiens en tournée dans le même bus. Un public consanguin c'est très vite con, parce que c'est la surenchère de ce qu'on est, de ce qu'on fait. Et ce public qu'on a dans la rue, c'est un public mélangé. Rendez-vous compte de la mixité du public : à Aurillac, ce qui est extraordinaire, c'est qu'il y a dix festivals différents et qui avaient trouvé leur équilibre.

Pour exprimer ce que je ressens par rapport à ce qui se passe là, je vais partir de Pierre Berthelot de Générisk Vapeur qui parlait de nous il y a trente ans et qui disait qu'on faisait des hold-up poétiques sur les villes, nous étions les « pincés monseigneur des nouveaux territoires de l'art ». Des termes qui sont ceux des cambrioleurs, Monsieur le Préfet. On est parti de là, nous étions bruts. Pour arriver en effet aujourd'hui à ce genre de situation.



Là où je vous rejoins, bien sûr, c'est sur le plan de la sécurité, quand vous avez parlé de la sécurité tout à l'heure, je me suis dit « quel bon sens ! que puis-je dire ? ». J'ai des enfants et ce public familial, ce public de foule qu'on a ici à Aurillac est un public pacifique, mélangé. On est arrivé ici à un équilibre. Alors que je viens ici depuis trente ans, et en ouvrant mes valises ici, j'ai le sentiment d'avoir perdu une partie de ce que pourquoi j'ai travaillé depuis trente ans. Voyez, c'est fort chez nous, ces sentiments de mouvement et de liberté. Je comprends les mises en situation de sécurité, nécessaires. Je ne vais pas aller contre évidemment. Aujourd'hui, l'argument que vous posez autour de la responsabilité des organisateurs installe une chape de plomb où l'on se dit : jusqu'où prendre ses responsabilités ?

J'ai joué un peu sur tous les continents, j'ai fait fléchir les lois anglo-saxonnes sur la gestion de l'espace public, on a fait fermer des rues entières à Séoul parce qu'on a anticipé les choses, parce que comme le disait José tout à l'heure, on a du bon sens et on sait très bien que les choses que nous engendrons peuvent être entourées d'un regard global, à 360°, qui va permettre à l'objet qu'on invente de trouver toute sa place dans ce biotope qu'est la ville, mais aussi de mettre autour de cet objet artistique un public en toute sécurité : c'est notre histoire depuis 30 ans. C'est sur ce débat là qu'on avance.

Et là où je rejoins Pascal, considérant la manière dont est préconisée cette sécurité, j'estime que vous devriez plus nous écouter. Parce que moi j'ai l'habitude de la gestion des grandes foules, et des mouvements de foules, j'en ai vu. Par contre, en trente ans de métier, je n'ai jamais vu un accident grave. Qui peut ici donner l'exemple d'un accident grave ? C'est très difficile à trouver. Le seul que je connaisse, c'est au Havre, où le public s'est retrouvé coincé dans un tunnel piéton ; il y a eu une grande inondation, un torrent d'eau s'y est engouffré et certaines des personnes qui allaient assister au spectacle ce jour-là ont été noyées. C'est

le seul accident qu'on peut noter. Nos foules sont responsables. Le public est responsable : il sait marcher dans la rue, il sait descendre d'un trottoir, il sait ne pas se prendre un poteau d'indication dans la tête.

Là où je m'interroge, c'est que d'un seul coup, la modification du biotope de ce festival fait qu'il y a une espèce de consanguinité qui s'est réalisée sur ce périphérique. Ce festival était un festival de grande mixité sociale, et même d'expression, car entre le festival des ouaouaches\* et le festival In du In, je vous assure, il y a un monde. Entre le festival des ouaouaches et le festival du In, vous avez 8 festivals qui cohabitent.

Je m'interroge, et je ne vous jette pas la pierre, je sais très bien que vous êtes tenu par ces choses là. Moi je sais que quand on met le public dans une nace, on peut en effet créer des situations où ce public peut se retrouver face à une entrave. Je m'interroge sur la sécurité réelle de ces dispositifs. Moi si je vais au spectacle sur la place des Carmes, je ne rentrerai pas sur cet espace s'il y a la foule, car s'il y a le moindre mouvement, je me retrouverai compressé contre les barrières qui se trouvent en fond de cet espace-là. Je m'interroge réellement là-dessus. Plus il y a d'entraves dans l'espace public et moins la sécurité publique est assurée. Cela c'est une chose.

La dernière chose, et ensuite j'arrêterai : je m'interroge sur la suite. Ici la sécurité a coûté 250 000 à 300 000 € euros. Aurillac a des problèmes pour se le payer, mais l'État intervient. Je pose la question pour la suite, pour des événements qui ont un parcours de budget plus limité. Confrontés à ce genre de situation, comment pourra-t-on réagir ?

**(Public) Gérard Burattini :** Pascal a foutu la merde et il est parti, comme d'habitude... C'est bien que tu expliques le focus technique, on n'est pas encore tout à fait au point. Il faut sûrement qu'on révise nos manières

\* Nom donné par la profession des artistes de rue aux punks à chiens.

d'installer ces zones de contrôle. Mais nous n'aurons pas le temps d'ici la fin du festival. Donc cela va se passer plus ou moins comme cela, et j'espère que cela ne sera pas réinstallé. Moi, en tout cas, j'espère que cela ne sera pas réinstallé. C'est mon espoir.

Pascal est énervé, et on est tous un peu énervés par tout ça. On est tous un peu mal nés, c'est-à-dire que nous sommes tous nés dans des circonstances qui ont été merveilleuses. On a eu la chance de ne pas subir de pressions militaires dans notre existence. La guerre 39-45 a créé un point final aux guerres sur nos territoires physiques, dans nos villes. Mais, le problème c'est que nous sommes en guerre, puisque c'est ce qu'on nous dit. Alors on se pose la question et on dit non.

Notre schizophrénie se situe dans le geste artistique institutionnel. Si nous étions dans l'urgence d'être dans la rue, parce que la rue nous permet de vivre comme c'est le cas de nombreux pays qui eux, sont plus ou moins en système de guerre permanente, on ne se poserait pas la question de faire cette foire ici. Il faudrait qu'elle se réalise absolument, parce que c'est l'urgence de se réunir, comme de pouvoir trouver trois patates et deux carottes à manger pour le soir. Je parle de cela, quand je dézoome notre manifestation, je sais que c'est un marché, c'est une sorte de foire. Celle qui a été annulée à Lille, c'est une foire. Et celles dans lesquelles, toutes les deux à trois semaines, 300 personnes tombent dans des attentats, c'est en Irak, et cela fait dix ans que cela dure. Il n'y a pas d'autres choix que de réaliser ces foires alors que la sécurité n'est finalement jamais assurée. Il faut juste savoir d'où viennent les bombes, identifier la déstabilisation géopolitique faite depuis quinze ans et dont nous sommes responsables, en partie. L'écho de ces bombes nous revient. C'est compliqué en ce moment. Évidemment, c'est l'État français qui finance tout ce que nous faisons, la culture. L'argent que nous obtenons, nous l'obtenons de l'État français qui d'une certaine manière, pour des raisons que nous avons

peut-être du mal à partager, se retrouve embringué dans des affaires internationales, dont la résonance se retrouve dans nos petites barrières du centre-ville.

Je n'ai pas de solution, je dis juste qu'on doit vivre avec cette sorte de schizophrénie. Et puisqu'on y est obligé, il faut qu'on se détende dans notre maladie. Je ne sais pas comment on va se soigner, mais il faut se détendre.

**(Public) Floriane Gaber :** Je voudrais donner deux exemples pratiques, monsieur le Préfet. Mettre des blocs de béton sur les trottoirs, c'est bien. Bien sûr cela évite que des camions fous y montent. Sur le boulevard d'Aurillac et le boulevard des Hortes que je vous propose d'aller visiter tout à l'heure, il y a des blocs de béton qui empêchent les piétons et les poussettes de marcher. Où marchent les piétons et les poussettes ? Sur la rue et donc sont en danger car il y a de la circulation sur ces boulevards. Je suis ici mercredi matin, je suis parisienne, j'ouvre mon sac volontiers. J'ai un sac à dos. Je constate que depuis trois jours, mon sac à dos n'a jamais été fouillé, ni regardé.

Une ville, monsieur le Préfet, ce n'est pas une fan zone. J'entre dans la ville et l'on me demande si j'ai un couteau, si j'ai une bouteille de verre dans mon sac. Si j'en ai, je ne peux pas entrer. Si je n'en ai pas je peux entrer, et à dix mètres il y a le Monoprix. J'achète toutes les bouteilles de verre que je veux, tous les couteaux que je veux. C'est tout ce que je voulais dire.

**Préfet Hubert Weigel :** Nos dispositifs de sécurité avancent à petit pas. Cela n'avance pas aussi vite qu'on le souhaiterait. Effectivement, c'est perfectible. Mais Madame, vous avez souligné le fait qu'on vous demande de vous séparer de la bouteille que vous transportez. À la limite qu'elle soit en verre ou en plastique, peu importe, elle peut transporter des produits explosifs. On va dire qu'on est en plein dans la schizophrénie ou tout ce que vous voulez, ça existe, ça existe et vous



le savez. Nous sommes ici dans un havre de paix et de quiétude. On peut rêver, on peut regretter le temps passé. Nous n'avons pas connu de guerre. Mais prenez les témoignages des personnes qui vivent dans des pays actuellement en guerre. Vous avez évoqué les attentats sur les marchés où la plupart du temps, ce sont des véhicules piégés qui se sont introduits dans le dispositif du marché, ou alors tout simplement ce peut être des attentats suicide.

Mais sachez, Madame, et cela c'est relativement simple à préparer, que vous pouvez avoir des produits explosifs ou des produits corrosifs dans ce type de bouteilles. Des contrôles peuvent être faits et sont faits – ce n'est pas la peine de le dire partout – sur les circuits de livraison et de distribution à l'intérieur de la ville, et qu'un certain nombre de précautions sont prises. Mais c'est parfaitement améliorable, nous sommes entièrement d'accord parce que nous sommes en train de construire un dispositif. Mais comme chacun l'a souhaité tout à l'heure, chacun qui a une responsabilité d'organisation, il est certain que ce n'est pas que le représentant de l'Etat qui va pouvoir donner un dispositif d'organisation, ce ne peut être fait qu'en concertation. Et la plupart des moyens de contrôle qui ont été mis en place dans l'urgence, objectivement sont améliorables et critiquables, mais c'est un travail collectif. Personne n'a l'apanage de la bonne idée. Simplement nous devons, et c'est le rôle de l'État, mettre en œuvre et en synergie toutes les bonnes énergies, toutes les technicités, tous les moyens en gênant le moins possible nos concitoyens. Pour le moment, je comprends ce que vous pouvez dire.

Par contre, je suis plus nuancé sur les risques de nasses dont les uns et les autres vous évoquiez tout à l'heure, beaucoup plus. Là-dessus aussi il y a des améliorations. Par exemple, j'étais aux Francofolies de la Rochelle, certes dans un espace un peu différent, un dispositif de guidage a été réfléchi et conçu par les organisateurs, avec des sas de gestion d'évacuation de

foules. C'est d'ailleurs l'un des objets de la mission qui m'a été confiée, est de faire en sorte de proposer un dispositif à disposition des organisateurs.

**« La plupart des moyens de contrôle qui ont été mis en place dans l'urgence, objectivement sont améliorables et critiquables, mais c'est un travail collectif. Personne n'a l'apanage de la bonne idée. Simplement nous devons, et c'est le rôle de l'État, mettre en œuvre et en synergie toutes les bonnes énergies, toutes les technicités, tous les moyens en gênant le moins possible nos concitoyens ».**

**(Public) Thomas Trichet, membre de la Cie Five Foot Fingers :** Je voudrais revenir sur deux ou trois choses qui ont été dites au début, notamment par José. J'ai trouvé très intéressant, l'idée que lorsque l'on se préoccupe de sécurité, la première question à se poser est de savoir quels sont les objectifs. Les objectifs sont d'abord sociaux et culturels. En prenant cette idée-là, je vois le sujet du débat qui est l'occupation dans l'espace public. Je préfère personnellement parler de réappropriation de l'espace public plutôt que d'occupation. L'occupation,

c'est un groupe de personnes qui n'a rien à faire ici en fin de compte, on parle d'occupation militaire par exemple. Quand quelqu'un occupe un espace, il n'est pas censé y être, quand quelqu'un se réapproprie un espace, ce n'est pas la même chose. Ici on est dans l'espace public et l'espace public par définition nous appartient à tous. Je ne vois pas pourquoi nous serions dans un principe d'occupation.

Si on réfléchit aux objectifs de sécurité dans un souci d'occupation, on n'est pas au même endroit que si on y réfléchit en terme de réappropriation. Je vous entendais parler de fan zone, et le festival de théâtre de rue d'Aurillac ce n'est pas une fan zone. Justement les objectifs des gens qui vont dans une fan zone, ce ne sont pas les mêmes que ceux qui vont voir des spectacles de rue, ni ceux qui vont à Lourdes. Cela n'a rien à voir. La normalisation de l'espace public est totalement contradictoire avec le principe de théâtre de rue. Je vous ai entendu dire que nous avons des propos parfois irresponsables, mais je pense que c'est notre rôle. En tant qu'artistes et en tant qu'organisateur, c'est clairement notre rôle d'être irresponsables. Être irresponsable c'est quoi ? Cela ne veut pas dire forcément que je veux créer de la folie ou que je veux mettre en danger les autres. Si je joue dans la rue, c'est que par principe déjà le propos est là. Je ne vais pas assumer le principe du tout sécuritaire, car justement, ce que j'essaie d'amener c'est ce miracle d'Aurillac qui fait que c'est blindé de ouaouaches qui vont se droguer, mais il n'y a pas de problème ! Pas de problème car il y a ce principe de bienveillance, parce qu'on est dans un objectif de partage culturel et social. Et cela est très différent. C'est ce que je voulais souligner.

On ne peut pas parler de sécurité de la même façon, dans une fan zone, pour aller à Lourdes, pour aller dans un festival de théâtre de rue, ou même aux Francofolies.

**Lucile Rimbert, Présidente de la Fédération nationale des arts de la rue :** Je rejoins toutes les prises de parole sur la nécessité d'une concertation sur la méthodologie. José, vous avez dit, « on maîtrise le risque par une méthodologie ». Et c'est surtout pour éviter des décisions qui peuvent être prises dans l'isolement, et qui amènent à des annulations. Concernant la responsabilité, la recherche permanente du fautif n'est pas du tout ce que je mets derrière le mot responsabilité. Être en responsabilité, c'est relever ce défi, sublimer l'articulation entre liberté individuelle et liberté collective. Ce n'est pas jouer à qui pourrait être le coupable présumé.

Deuxième chose, le point de vue professionnel sur notre art. Préserver notre art : oui. La liberté d'expression : oui. La liberté de création : oui. Préserver les manifestations dans l'espace public : oui, en dépit de l'émotion du 14 juillet. En ce moment elles sont malmenées, des annulations parfois basées sur des critères comme la présence d'un bus dans une création artistique – cette proposition d'une compagnie s'est vue être annulée à deux reprises – comme un pistolet pour une autre compagnie qui a dû être remplacé par un jouet. On est là vraiment sur des problématiques dont les argumentaires sont compliqués à comprendre pour la profession.

Sur les surcoûts, cela a été dit, du point de vue économique il y a une baisse des dotations des collectivités territoriales alors que la profession est très fragilisée du point de vue économique. Ces surcoûts amènent à faire appel à des entreprises privées alors qu'il y a des compétences chez les professionnels, et toutes les prises de parole l'ont démontré, la capacité à lire les lieux et les usages dans les espaces publics est très pertinente. Il faut vraiment continuer à être les professionnels qui ont ces compétences plutôt que de se tourner vers des entreprises privées à qui on confierait la gestion de l'espace public.

Dernière chose, sur les citoyens et la démocratie dont il



fut question. Rappeler liberté, égalité, fraternité... Pour la fraternité, il s'agit de se retrouver dans un moment chaleureux convivial. Où il est question de la ville et de comment on rentre dans un territoire, dans un imaginaire qu'il soit festivalier, dans un autre moment poétique. Les arts de la rue ont cette capacité à réenchanter l'espace public de manière poétique, et de le faire professionnellement. Cette fraternité, il faut absolument qu'elle soit présente. Dans ce contexte extra-ordinaire, j'espère que les mois qui arriveront, permettront qu'on sorte des décisions prises dans l'urgence et une analyse des situations au cas par cas. J'espère donc que ce contexte extra-ordinaire permettra de communiquer ensemble, de se rencontrer, de prendre de la hauteur. Et sur le complément évoqué à l'ouvrage de José Rubio, il existe cette charte éthique et technique, et avec la FNCC, la Fédération et Artcena, nous allons travailler dessus, et j'espère que cette charte pourra compléter l'ouvrage de José Rubio.

## « Les arts de la rue ont cette capacité à réenchanter l'espace public de manière poétique, et de le faire professionnellement ».

**José Rubio :** Je voudrais répondre à deux choses. Tout d'abord à l'intervention tout à l'heure sur la question du vocabulaire autour de l'occupation de l'espace public. C'est vrai qu'on peut réinterroger ce vocabulaire. Cela a été écrit à un certain moment, dans l'état d'esprit suivant : le souhait d'une profession, d'occuper l'espace public. C'est le terme qui a été utilisé. Mais quand on lit le texte, et ce que j'ai toujours préconisé et qu'on partage tous je pense, c'est que cet espace public ne nous appartient pas. Il faut légitimer l'occupation, pour reprendre ce

vocabulaire. Il faut retrouver ce partage avec tous les interlocuteurs, collectivités, pouvoirs publics, usagers, qui l'utilisent ou qui en sont responsables au fil du temps. On a une utilisation exceptionnelle de cet espace pendant un moment donné. On utilise cet espace, et on le détourne de ses usages quotidiens.

C'est une problématique qui évolue au fil du temps, car les usages évoluent, l'urbanisme évolue, la façon dont on donne des fonctions spécifiques à l'espace public a beaucoup évolué ces dernières années. On a établi des couloirs de bus, des pistes cyclables... À chaque fonction on donne une réponse. Je ne vais pas m'aventurer plus loin dans ce débat. Ce qui est fondamental, c'est de dire : pendant un temps donné, on souhaite s'approprier cet espace, pas contre mais avec les usagers, avec les pouvoirs publics, etc.

Et pour répondre du coup à Pascal Larderet – je connais Pascal depuis quarante ans, je connais son sens de la provocation et je ne m'en émeus pas. Je ne suis pas d'accord du tout avec Pascal, parce que ce serait une erreur historique de parler d'instrumentalisation politique de la peur. Certains acteurs de la vie politique peuvent utiliser ces moments-là. La question n'est pas là. On ne parle pas d'anecdote ici, on parle de ce que va être le futur d'un secteur, d'une activité, de nos vies collectives. Aussi la réponse politique de tel ou tel n'est pas importante. Je pense que cela a été important et je compatis à la difficulté de Jérôme Plaza notamment.

Mais ce qu'on est en train de penser, ce que l'on doit élaborer, ce sont les dix ans qui viennent et non l'avenir politique de X ou Y. Moi, je m'inscris là-dedans. J'ai envie que collectivement on inscrive quelque chose, qu'on établisse un certain nombre de principes, et à partir de là, on voit si on arrive à collaborer ou pas, à défendre des positions.

Je prends un exemple pour déporter un peu notre débat. Avec la judiciarisation dont vous parliez, on est dans un maximalisme, dans la contractualisation : quelqu'un

qui se tord une cheville va aller porter plainte contre le service de la voirie d'une mairie, parce qu'il y a un trou dans la chaussée. Ce principe de judiciarisation se développe. À un moment donné, des maires ont été condamnés, après des incidents dans les espaces sous leur responsabilité. Le législateur, sous la pression des collectivités, a su revenir en arrière, et a su réduire la responsabilité des maires, en se rendant compte qu'il ne fallait pas mettre tout sur le dos du maire, sans compter que les candidats à la fonction étaient de moins en moins nombreux. C'est juste un exemple. On peut aussi, nous, les acteurs des arts de la rue, les acteurs du spectacle vivant de manière générale, agir pour faire en sorte que le législateur, que les pouvoirs publics, que l'État prennent en compte nos besoins. Et c'est en échangeant, en expliquant, en revendiquant même une position qu'on arrivera à ça. Pour moi, il est hors de question de se heurter de front aux pouvoirs publics. Parce-que, Jean-Marie le rappelait tout à l'heure, si ici ou ailleurs on a pu évoluer, c'est en échangeant en toute transparence, souvent avec des avis contradictoires.

Il m'est arrivé d'avoir un discours inverse à celui d'un pompier, mais je lui expliquais pourquoi je tenais ce discours, pourquoi j'interprétais la réglementation de cette façon-là, pourquoi je revendiquais qu'on l'interprète de cette façon-là. Mais je ne m'opposais pas strictement à sa compétence, je ne m'opposais pas à la réglementation, je disais « j'ai un point de vue différent et je veux le défendre pour qu'on m'écoute ». Je suis toujours dans cet état d'esprit.

**(Public) :** C'est de la connivence. La question est comment une société protège ses libertaires et ses poètes ? La connivence qui va pouvoir se passer entre toi, José, Jérôme, et les gens que vous allez pouvoir réunir afin de pouvoir dialoguer effectivement. Un Préfet, c'est un Préfet. Je n'aimerais pas être à sa place ici, face à tous les gens qui ont l'impression que le méchant

c'est lui. Moi, personnellement, les blocs de béton, les barrières, je n'en ai rien à foutre. Si vous pensez dans l'urgence que c'est la solution, cela a été mis, c'est très bien, ça couvre et notre directeur artistique qui représente la profession et en même temps, vous le Préfet qui représente l'État et les responsabilités etc. C'est un moment d'urgence, il fallait réfléchir, ça s'est fait en quelques jours, ça heurte certainement Jean-Marie, et vous, certainement que les propos libertaires vous heurtent. Mais sans cette grande liberté que représente cette profession, il manquerait quelque chose à notre société. En 68, il y avait le Préfet Grimaud. La violence, l'extrême violence ne l'a pas débordé car il avait un mental. Cette personne, d'après les analyses qui ont été faites, avait un intérêt à vous côtoyer. Moi je sais que Villon finissait ses pamphlets en prison, comme Sade qui a écrit son bouquin à la Bastille. Donc moi ça ne me gêne pas, vous pouvez en foutre un maximum. La question est surtout comment je serai toujours libertaire ? Cette profession est une profession de libertaires. Nous sommes les enfants de Charlie Hebdo, on est les enfants des surréalistes, les enfants des gens qui ne se sont jamais comportés comme l'ensemble de la population. Le devoir des gens de chez nous qui sont sécuritaires, dans une société qui n'a rien à voir. Entre c'est chaud, le feu ça brûle, et le terroriste ça tire, il y a l'artiste qui s'exprime. On a chacun nos trucs. La question c'est quel dialogue vous allez pouvoir établir entre vous, pour que ça, ça puisse exister, ça qui est contre-nature. C'est un peu ça qu'il faut voir : ce type est contre-nature, si je pouvais lui foutre mon pied au cul, je le ferais. Tous ces gens-là sont tous contre-nature. Et c'est ce respect de ces gens-là dont il est question. Cabu était contre-nature, fallait supporter le professeur Choron au cours d'une réunion, vous voyez ce que je veux dire. C'est comme ça qu'il faut le voir, sinon vous allez dire des choses, vous allez nous ressentir d'une mauvaise manière. Même si nous sommes anti-



autorité, nous sommes suffisamment intelligents pour nous glisser dedans et faire avec. Après il faut savoir quel stage de formation on va donner à nos policiers, à nos gendarmes et à nos Préfets pour évoluer entre guillemets intellectuellement, philosophiquement. Vous voyez ce que je veux dire...

Je ne dis pas que les gens sont des idiots. Il faut faire le pas. Pour chaque bloc de béton, il faut que vous fassiez le pas vers cette folie qui est là et qui n'est pas de la folie. Qui est de la liberté dont l'État français fait, disons, sa réputation à travers le monde. On est peut-être les derniers survivants.

(Applaudissements)

**(Public) Maxime Coudour de la Compagnie les**

**Apicoles :** Bon, j'avais réussi à peu près à me calmer, mais après cela ça me réénerve. Jean-Marie disait qu'il avait envie de pleurer, moi j'ai plutôt envie de vomir. Je ne sais pas si c'est une soirée post Aurillac, ou c'est votre discours Monsieur le Préfet. Tout cela est un échec total de ce festival. Comment dire que l'on n'est pas comme le reste de la population, puisqu'on a accepté de jouer dans un bunker. Bienvenue à Berlin Est. Je suis ravi que Jean-Marie puisse éviter les différents contrôles, mais malheureusement pour certains qui jouent en centre-ville, on est obligé d'y passer en camion. D'ailleurs, en passant, on pourrait transporter exactement ce que l'on veut dans ce camion. Je suis navré, je vais être très irresponsable, puisque apparemment c'est le mot à la mode dès qu'on ne parle pas comme un dossier de subvention. C'est un échec, car comment peut-on asséner des vérités monsieur Songy, en disant qu'aucun spectacle n'a été modifié. Tous les spectacles ont été modifiés, à partir du moment où un spectateur s'est fait fouiller son sac, à partir du moment où il a dû passer des contrôles de sécurité, à partir du moment où il a fait plus d'une demi-heure de queue pour aller voir un spectacle.

Evidemment que la perception de ce spectacle-là est modifiée. Évidemment que quand on joue un spectacle et qu'on est entouré de blocs de béton et de barrières, évidemment que le spectacle est modifié. On ne joue pas du tout dans les mêmes conditions. C'est très simple, dans ce débat-là, il suffit qu'il y ait un pétard qui pète derrière, pour que chaque phrase se retienne pendant une fraction de seconde. Mais pourquoi ? Mais parce qu'il y a un sentiment de peur généralisée qui a été monté par tout ça. Conscient ou inconscient, mais il y a cette chose-là qui plane sur le festival.

Pour terminer je dirais que c'est un échec tout simplement parce qu'on a ouvert la porte à quelque chose. Et quand on voit que tout le monde accepte cette chose-là, comment va-t-on revenir en arrière ? Comment l'année prochaine, il ne va pas ne plus y avoir de blocs de béton ? Comment il pourrait ne plus y avoir de barrières ? C'est mis en place. Il faudrait vraiment une force de la profession pour dire que cela avait un caractère exceptionnel. Ce n'est pas exceptionnel. Maintenant on l'a accepté, c'est foutu, c'est en place. C'est en cela que j'estime être un échec. C'est juste qu'on a ouvert la porte à quelque chose, et que cela va être très, très dur de refermer cette porte-là. Voilà, c'est tout ce que je voulais dire. La grosse différence c'est que je fais un spectacle et que je n'organise pas un festival.

**(Public) Anne Le Goff, directrice de L'Atelier 231 à**

**Sotheville-lès-Rouen :** Plein de choses ont été dites ce matin. Je me disais que j'étais de la génération de la chute du Mur de Berlin. La génération en cours, ça peut-être celle du 11 septembre. Comment on travaille à rouvrir les esprits ? Moi, ma génération, c'est l'esprit de la liberté de circulation, pas seulement dans ma ville mais aussi dans le monde. C'est vrai que ce sont des questions de fond. Comment nos événements, permettent de se rassembler, de réunir des gens, de

créer des champs de conscience collective ? Ce sont des questions très importantes.

Ce que je vois pour avoir fait différents festivals cet été, c'est à Libourne, un hélico qui tourne en continu, des déambulations enfermées dans des lieux fermés, et à Aurillac on arrive quand même à préserver le travail artistique avec la ville. Dans le Vade-mecum en cours, je crois qu'il est important de travailler pour qu'il n'y ait plus de décision arbitraire. Je crois qu'on a un intérêt commun à trouver des solutions pour permettre que le travail artistique ne soit pas dénaturé et altéré. C'est notre raison de travailler. Que ce soient les artistes, ou nous les organisateurs, on travaille avec la ville, on travaille avec les petits commerces...

On fait beaucoup de déambulations et de spectacles en mouvements sur VivaCité, je n'imagine pas une seconde qu'on enferme les déambulations dans des lieux fixes. Donc, ce qui m'intéresse dans ce travail-là c'est qu'on avance. Qu'on ne soit pas comme ce qui s'est passé à Libourne pour toutes les raisons d'état d'urgence qu'on a évoquées.

J'étais sur un festival à Hasselt en Belgique où il y avait très peu de dispositifs de sécurité, si ce n'est dans des lieux de spectacles fixes où on demandait d'ouvrir les sacs. Est-ce qu'il y a quelque chose pensé au niveau européen ? Il y a des choses à réfléchir entre le festival de Châlon, d'Aurillac et d'Hasselt, il y a vraiment un grand écart.

Nous, on a eu la chance entre guillemets à Sotteville, d'avoir lieu juste avant le 14 juillet. On ne s'est pas posé ces questions-là. Il y avait vraiment un climat de détente. On était plutôt sur l'idée de la fin de l'état d'urgence, avec un public très nombreux, une liberté d'être dans l'espace public qui était très forte. On sent que le public est là, de fait. Il prend cette responsabilité d'être là même s'il n'y a pas de dispositif de sécurité.

Je pose plein de choses comme cela. Qu'est-ce qu'on donne aux générations à venir ? Je pense effectivement

qu'il faut aider la mise en place de dispositifs, mais il faut aussi préserver cette ouverture d'esprit, et à dire à cette génération, vous n'êtes pas que la génération des attentats. Il y a eu la génération Sida, la génération de la chute du Mur, mais il y a aussi cette génération à qui il faut donner des clés d'ouverture.

**Jean-Sébastien Steil :** Tu évoques l'éventualité d'une réflexion à l'échelle européenne. Je voulais signaler une rencontre un peu homologue : le festival du CIFAS à Bruxelles organise la troisième semaine de septembre un festival qui se situe dans le champ de la performance dans l'espace public. Le thème du festival cette année est consacré à la question de la terreur. Le CIFAS est membre du réseau IN SITU et coordonnera dans le cadre du prochain programme, un think-tank. Il est probable que l'ensemble des questions liées à la citoyenneté, à la liberté d'expression dans l'espace public soient échangées, débattues et réfléchies à l'échelle du réseau européen.

**(Public) Serge Calvier :** Le fond du problème est là : vers quelle société est-on en train de glisser à cause de ces événements monstrueux ? Ce n'est pas celui de savoir comment préserver notre festival, notre marché, notre liberté... Le problème fondamental, c'est que, petit à petit, effectivement, il y a une "com" qui est faite sur ce fameux risque qui existe, certes, qui est réel, mais du coup pose une dialectique malheureusement conflictuelle entre la base de notre démocratie, de notre République, le fondement qui est la liberté et le risque. D'où, dans ce conflit sécuritaire, ce conflit qu'il faut savoir gérer. Car si on donne trop de place au risque, et encore faut-il évaluer le risque à sa juste mesure, il y a plus de chance de mourir dans un accident de voiture, d'un cancer du tabac, que d'un attentat.

En ce moment, il y a une psychose de la peur qui est en train de s'installer ; il serait bon de la relativiser.



Ce qui avait été le cas en janvier, après l'attentat de Charlie Hebdo, où la foule était descendue en masse, sans sécurité, en disant "liberté d'expression". Notre combat à nous artistes de rue, se situe exactement là. Si l'on va depuis une trentaine d'années agir de manière militante et artistique auprès des populations, dans les rues, c'est pour le vivre-ensemble, un meilleur vivre-ensemble, pour le partage. C'est pour l'échange et non pour se retrouver derrière des barrières, dans des trucs coercitifs. Donc, attention à la peur, attention de ne pas faire une communication et une intoxication sur la peur. Attention à la peur de la responsabilité, car on est dans toutes les peurs possibles qui se déclinent. La peur de la responsabilité pour faire qu'on fasse semblant d'avoir fait quelque chose. Il y a eu des interdictions de spectacles qui sont ridicules. Pourquoi interdire tel ou tel spectacle ? Est-ce que c'est pour envoyer un message aux médias et à la population que l'on prend des mesures.

Attention à ne pas tomber petit à petit, car on voit ce qui dégénère : entre la réaction massive, populaire après le 11 janvier et, après le 13 novembre où il était interdit de manifester, il y a deux mondes. Le fondamental de notre pacte républicain, c'est la liberté d'expression. C'est la liberté de création, il y a même une loi qui date d'il y a un mois et demi qui le déclare. Et entre la liberté et les conditions exceptionnelles, faisons attention à ce que l'exception ne devienne pas réglementation, ne devienne pas règle et petit à petit grignote ces libertés.

**Préfet Hubert Weigel :** Je vous l'ai dit, le travail sera un travail collectif, une réflexion commune. Certes selon des orientations qui seront dans l'intérêt général, car notre objectif c'est de veiller au respect de l'intérêt général dans le respect des principes républicains partagés par nous tous ici.

**(Public) Jean-Louis Montheil :** Bonjour, Jean-Louis Montheil, premier directeur technique du festival du théâtre de rue d'Aurillac. Je voulais juste dire que Jean-Marie, nous aurions été sans doute extrêmement nombreux à chialer, si le festival n'avait pas eu lieu. Pour moi, ce « trente bis » prend encore plus de valeur. Moi, ce que je mesure depuis ce temps-là, c'est qu'Aurillac c'est vraiment un symbole. Le regretté Marcel (Freydefont) parlait du miracle d'Aurillac, tu l'as rappelé.

Moi je peux vous dire qu'Aurillac est un festival improbable. Et c'est tellement improbable que ça peut et que ça va continuer. Cela tient surtout à l'origine, à ce que Michel (Crespin) a voulu que ce soit : on investit l'espace public. On est dans l'espace public, et on va chercher le compromis de savoir où commence et où finit le trouble à l'ordre public. En tout cas, on est sur un partage de territoire. Et la question aujourd'hui, et que moi je poursuis dans la formation notamment, c'est comment on continue ce partage de l'espace public, comment on continue à l'investir, à vivre ensemble. En ce moment, j'accompagne ma maman faire ses courses et qui ouvre son cabas sans problème : je voulais dire l'acceptation, si le mot est un peu fort, de tous les aurillacois de toutes contraintes que génère l'organisation d'un festival de théâtre de rue dans une ville.

La question qui se pose aujourd'hui me semble être : qu'est ce qu'on partage comme contraintes, comment on le vit ? Depuis Charlie Hebdo, j'ai trouvé une formule que j'utilise fréquemment : si tu ne veux pas la guerre, prépares la paix. Donc continuez à préparer la paix, et toi Jean-Marie, continue à oeuvrer.

**Nadine Guinefoleau :** Oui, moi je suis toujours Carabosse, avec le feu ça brûle. Le risque est là, il a toujours été là. Moi, je ne suis pas dans le métier depuis 30 ans, j'appartiens à une autre génération. J'ai la chance de pouvoir partager des supers moments avec

des gens normaux, des gens lambda. On les invite à partager un moment simple autour des flammes. Ils viennent avec des bouteilles d'eau qui peuvent être modifiées, qui peuvent exploser à tout moment. Cela a toujours été, cela le sera toujours. Il y a un respect et un vrai besoin des gens d'être ensemble. Après les attentats de Charlie, nous étions au Pont-du-Gard. On s'est posé la question d'annuler ou non, de comment les gens allaient vivre ce moment-là. Et c'est la première fois que j'étais dans une installation, où les gens avaient ce besoin d'être ensemble et où ils le disaient, prenaient cette parole-là. C'était vachement fort. Et je pense que si ces moments-là disparaissent, si ces moments-là sont trop surveillés, encadrés, on perdra cette liberté fondamentale et cette fraternité, cette égalité. Cela, il ne faut pas le perdre de vue, et je pense qu'il y a des choses qui peuvent se faire très naturellement, si on arrive à se faire confiance, et si chacun arrive à être responsable de ce qu'il fait.

**Jean-Sébastien Steil :** Nous terminerons cette rencontre sur ces mots. Merci à tous, à l'ensemble les intervenants et à Monsieur le Préfet pour votre présence ce matin.

